

Thetford Mines, le 18 février 2013

Secrétaire général, John Traversy
CRTC
Ottawa (Ontario)
K1A 0N2

Objet : Procédure pour apporter appui à la demande devant le CRTC pour les services de télévision spécialisée Avis de Recherche et All points bulletin

Réf. : Avis de consultation : CRTC 2013-19
Numéro de la demande de ADR : 2012-1051-7
Numéro de la demande de APB : 2012-0689-7

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons apporter notre appui à la demande de reconnaissance au CRTC du statut de chaînes servant l'intérêt public national pour les services spécialisés Avis de recherche et All Points Bulletin, dont la mission officielle est d'offrir aux organismes chargés d'appliquer la loi au Canada un outil médiatique pour obtenir de l'information du public.

Ces services sont des outils très efficaces pour les différents corps policiers du Québec et du Canada pour la diffusion d'avis de recherche relatifs aux crimes non résolus, aux personnes disparues et aux criminels en fuite en provenance des corps policiers dans chacune des grandes régions et villes du pays.

L'obtention de ce statut est également très important pour le financement de la production et la diffusion de messages de prévention émanant des organismes chargés de sécurité publique, des corps policiers, des services d'incendie et des organismes sans but lucratif reconnus qui se consacrent à la prévention sur une foule de sujets.

Ces services sont donc d'intérêt public pour les services policiers dans l'exercice de leur mission qui elle, elle-même d'intérêt public.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

Le directeur

François Gagnon

FG/jl